ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 30641

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur les propositions exprimées par le Conseil Économique et Social dans son rapport intitulé : « L'emploi des jeunes des quartiers populaires ». Afin de développer l'activité économique et de favoriser la revitalisation des quartiers, il est notamment recommandé d'imaginer un système de Zone Franche Urbaine inversée, c'est-à-dire d'attacher le bénéfice d'exonération des cotisations sociales patronales non pas au lieu d'implantation de l'entreprise, mais au lieu de résidence des salariés recrutés. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 30641
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7956
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)